

ARTICLES PARUS DANS " LE PROTESTANT "

à la suite du décès d'Adrien Bayssellance

M BAYSSELLANCE

Nous avons la profonde douleur d'annoncer le décès de M. Bayssellance, ancien maire de Bordeaux, commandeur de la Légion d'honneur, ancien membre de la Délégation Libérale, membre du consistoire de Bordeaux Un de nos amis reviendra, la semaine prochaine, sur la carrière de cet «homme de bien ». Nous sommes forcés pour cette semaine, de nous contenter de ces quelques lignes où nous voulons simplement apporter à sa mémoire le tribut de notre profonde reconnaissance pour tous les services qu'il a rendus au protestantisme et à la patrie. Nos Eglises Libérales n'oublieront jamais le dévouement infatigable de l'ancien membre de leur Délégation. Depuis de longs mois, sa santé exigeait de grands ménagements ; il répondait cependant à tous les appels du Président de la Délégation, et bien rares ont été les réunions où il n'est pas venu apporter le concours de sa haute intelligence et de sa conscience si délicate. Nous n'oublierons jamais la lettre par laquelle il exprimait et sa profonde douleur de ne pas pouvoir assister en notre Synode de Mazamet, et l'impossibilité physique où il se trouvait d'accepter une élection au Comité Directeur de nos Eglises (i)

(1) Nous reproduisons la dépêche qui lui a été adressée à cette occasion par le Synode de Mazamet : "Le Synode, au moment où il procède à l'élection des membres du Comité directeur, a le regret de ne pas pouvoir compter parmi les noms de ses élus le nom vénéré de M. Bayssellance qui, depuis de si nombreuses années, a consacré son temps, ses forces, les ressources de sa grande expérience au service de nos Eglises libérales. "Si, sur les instances même de M. Bayssellance, les membres du Synode ont dû se soumettre à sa volonté en ne lui con-fiant pas de nouveaux mandats, ils espèrent qu'il continuera, comme par le passé, à prêter son dévoué concours dans les circonstances critiques que traverse le protestantisme ; "Et ils envoient, à l'unanimité, à ce fidèle serviteur de nos Eglises, avec leurs souvenirs reconnaissants, leurs vœux les plus sincères pour le rétablissement et le maintien de sa santé.

Mais ce qui augmente tous nos regrets et notre deuil, c'est que de M. Bayssellance ne s'est pas contenté de servir nos principes au nom de nos Eglises. Il a su les faire briller et les faire pénétrer dans la vie de la nation. Réalisant pour sa part les aspirations communes du Protestantisme, il a su faire sentir l'influence du Christianisme dans tous les domaines où il lui a été donné d'exercer son activité. Ses efforts ont été récompensés et s'il n'a pu contempler la réalisation de toutes ces aspirations, il a eu au moins la satisfaction de voir ses concitoyens en re-connaître tout à la grandeur et toute la générosité. On se rappelle la grande fête qui eut lieu à Bordeaux à l'occasion de la Couronne civique que lui décerna la Société de l'encouragement au bien. Joignons nos hommages à tous ceux qui ont été et seront apportés à la mémoire de M.Bayssellance, nous prions Madame Bayssellance de recevoir l'expression de notre profonde sympathie et de la part nous prenons à sa douleur.

Le protestant.

Les obsèques de M. Bayssellance ont eut lieu le lundi 29 juillet, au milieu d'une grande affluence de monde. Les principales administrations publiques étaient représentées. Parmi les personnes ayant tenu les glands, nous citerons M. Couturier, adjoint au maire, M. le pasteur Cadène, président du conseil presbytéral de Bordeaux, MM les professeurs P. Stapfer et Berekhausen M. le conseiller Paris ; M. Henri Rodet, substitut de M. le Procureur général M. Cazalet, etc. Le service religieux avait été confié à M. le pasteur P. Morice, de Bergerac. Dans une émouvante allocution prononcée au temple de l'avenue du Hâ, ce pasteur a montré que le grand mobile des belles actions de M. Bayssellance a était la foi chrétienne donc il a été si animé, dans son amour de l'évangile dont il s'était assimilé la substance, dans son christianisme large, plus préoccupé du bien et du salut des autres en que de son salut personnel. Le prédicateur le présente à la vie future non comme en repos, mais comme une série d'activités progressives sous l'influence de Dieu. Il a appelé les consolations de l'Esprit-Saint sur la digne veuve de notre ami. Le corps a été déposé dans un caveau, au cimetière protestant de la rue Judaïque.

M . BAYSSELLANCE

Bordeaux le 2 août 1907.

Monsieur le rédacteur,

Nous sommes ici en deuil, en très grand deuil. Nous pleurons Adrien Bayssellance (1) Cet homme selon le cœur de Dieu, un des plus purs défenseurs du Christianisme de Jésus. Ses obsèques ont été l'occasion de nombreuses manifestations de sympathie. Vous me permettrez de lui consacrer en entier ma correspondance de ce jour. Je ne connaissais M. Bayssellance que par ouï-dire, lorsque à la fin de 1888, après des deuils cruels de famille, J'obtint la faveur de continuer ma carrière judiciaire à Bordeaux, J'y retrouvais des parents, de chers condisciples et de précieux amis, en tête desquels Jules Steeg, de noble mémoire. Ce changement de résidence me procura aussi trois précieuses relations : celle de M.J. de Selves, alors préfet de la Gironde, notre coreligionnaire : de M. Adrien Bays-sellance, maire de Bordeaux : , de Ludovic Trarieux, avocat et sénateur. Celui-ci est mort laissant un nom vénéré de tous les amis de la justice. Mais je le voyais peu, il habitait la capitale. Nous entretenrent une correspondance régulière au cours de l'émouvante affaire Dreyfus. Monsieur de Selves nous quitta en 1890 pour aller à Paris. M. Bayssellance me restait et, pendant près de dix sept ans, j'eus avec lui des relations qu'il devinrent de plus en plus intimes. Tout récemment, il me donnait la belle gravure qu'on avait faite de lui, pendant sa magistrature municipale. Je l'ai placée dans une de mes chambres, à côté que celle de Félix Pécaut et d'Auguste Sabatier, que j'ai étant admirés aussi.

M Jean-Adrien Bayssellance et ne le 24 mai 1829 de Jean Bayssellance, notaire à Bergerac, et de dame Élisabeth Loreilhe Il est venu au monde au lieu de la Négrie, commune de Queyssac, canton de Bergerac. Parmi les témoins déclarants, se trouvait son oncle, M. Jean Bayssellance, juge auditeur au tribunal civil de Bergerac. M. Bayssellance est décédé le 25 juillet 1907, en son domicile, à Bordeaux, rue Saint-Genes, 84. Il avait donc 78 ans et deux mois.

M. Bayssellance était depuis trois ans maire de Bordeaux (élu le premier de la liste en 1888), lorsqu'il fit en cette qualité une manifestation que l'on n'a pas oubliée. Des pères de famille s'étaient adressés à lui pour protester contre l'étalage cynique des publications et des dessins obscènes dans notre ville. Il n'avait pas attendu cette démarche pour agir lui-même et s'était adressé à l'autorité judiciaire, seule compétente. Dans une lettre aux pétitionnaires rendue publique, il fit connaître les résultats obtenus. Il terminait ainsi : "Vous pouvez compter messieurs, que l'autorité municipale n'oubliera pas son devoir et veillera à ce que toutes les mesures de police nécessaires soient prises pour seconder l'action de la justice. "La république, a dit notre grand Montesquieu, est le gouvernement de la vertu." Dieu nous garde de voir la liberté de déshonorer la presse française et de dépraver l'esprit de nos jeunes générations rendre notre pays indigne de toutes les libertés. Quelques mois après la publication de cette lettre, il y a avait à Bordeaux des élections consistoriales. Quelques personnes se réunirent en comité, les mêmes, au nombre desquels j'étais, qui, deux ans auparavant, à l'occasion d'un conflit survenu entre deux pasteurs, réclamèrent la convocation d'une assemblée plénière des électeurs paroissiaux selon les principes de la démocratie religieuse. Ce comité cru devoir poser la candidature de M. Bayssellance, à la suite d'un rapport de M.H. Barckhausen. Bien qu'exclusivement composé de protestants libéraux il tint à honneur de se placer à un point de vue plus général. Il crut, et qui donc aujourd'hui oserait contester le bien-fondé et l'opportunité de cette manifestation, qu'il fallait saisir cette occasion de représenter au grand public que protestantisme signifie austérité, rigidité morale, droiture de la conscience. Je cite volontiers ce passage de la circulaire qui fut répandu dans l'Eglise de Bordeaux : "Louis XIV révoque l'Edit de Nantes, et l'on voit succéder au Bossuet et au Fenelon cette série de cardinaux qui répondaient aux vocables de Dubois, de Tencin et de Rohan!"

